

Bridge Club du Léman



Assemblée Générale du 29 septembre 2018

La séance est ouverte à 13h.35 en présence de 58 personnes.

Sont excusés : Mmes et MM : Achtari, Ballara, Beck-Walser, Caspar-Magnin, Bloch, Cornu, Demont, Fame, Guesry, Gueydan, Kisseleff, Leigh, Lévy, Lévy-Baridon, Luck, Lundquist-Wyss, Mabillard, Margot C., Meunier P. et Meunier S., Nieuwveld, Perrier, Saey, Simond, Wyss, Zein.

1) Souhais de bienvenue par le Président François Magnin.

Avec émotion François Magnin demande une minute de silence en mémoire de Jean-Pierre Büchler, membre fondateur du Club et Inès Duperret.

Tous les membres du comité sont présents.

Pierre Margot prend les notes pour la rédaction du PV.

L'AG a été convoquée dans les délais statutaires et peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté.

2) Adoption du PV de l'AG 2017.

Le PV est accepté avec remerciements à leurs auteures, à l'unanimité.

3) Présentation des comptes.

Dominique Carrupt présente les comptes. Il commente les différents postes de façon détaillée. Il est à relever que les charges sont en diminution de même que les recettes pour l'exercice 2017-2018 ce qui laisse malgré tout un bénéfice de Fr. 1'606.35. Les hypothèques « Immeuble » et », « Mobilier » ont été amorties et CHF 2'000.- mis en réserve pour le jubilé. Une question est posée quant à l'accroissement apparent de plus de CHF 10'000.- sur les comptes bancaires. Cela s'explique par les provisions de montants dus sur l'exercice 2017-2018, mais pas encore payés lors du bouclage (points verts et rouges à la FSB, amortissements et réserve.

4) Rapport des vérificateurs.

Ria Ladders, Marianne Fabarez-Vogt ont vérifié les comptes et font état que la comptabilité basée sur les relevés bancaires est régulièrement tenue, que le compte d'exploitation concorde avec la comptabilité et montre un bénéfice de Fr. **1'606.35.-** et que le bilan de l'Association s'élève au 30 juin 2018 à Fr. 278'341.95. Elles proposent d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Remerciements à leurs auteures. Marianne Fabarez-Vogt et Ria Ladders acceptent leur reconduction.

5) Election du comité.

Démission de Françoise Mages.

Le comité se représente sans Danielle Magnolato.

Martin Mikes demande des précisions mais le comité ne développe pas les raisons des conflits qui ont conduit à la situation. Martin déclare que les statuts ne prévoient pas d'exclusion. Danielle Magnolato fait une déclaration et renonce à un mandat pour des raisons éthiques, elle retrouvera les joueurs autour d'une table de bridge.

Jocelyne Portmann remercie Danielle au nom des membres du Club.

Françoise Mages remercie et fait part du plaisir qu'elle a eu à travailler pour le Club, elle continue d'ailleurs à préparer les donnes et souhaite ses bons vœux.

Le comité remercie les membres sortants et leur remet un signe de reconnaissance.

6) Activités du Club.

Aux tournois hebdomadaires du lundi, mercredi, samedi et dimanche s'ajoute un individuel mensuel le jeudi après-midi sur l'initiative de Fikret.

Le tournoi du lundi se joint au simultané hebdo de la FSB une fois par mois.

Tournoi d'automne du 14 octobre 2017 avec 17 tables et demi a été un beau succès. Les inscriptions sont ouvertes pour le tournoi 2018 qui aura lieu le samedi 6 octobre.



Rue des Bosquets 33 – 1800 Vevey

021 921.34.81

e-mail : bcleman@bluewin.ch - <http://www.bridgeclubduleman.ch>

Bridge Club du Léman



Participation aux ligues avec 5 équipes qui ont assurés 3 places en 2^{ème} ligues et 2 en 4^{ème} ligue. Nous n'avons donc que 5 équipes à aligner cette année, mais une équipe conduite par Jocelyne Portmann s'entraîne et se présente aux promotions.

Les Ligues auront lieu les 3 premiers week-ends de novembre donc pas de tournois au club.

Malheureusement le Patton 2018 n'a vu que 8 équipes et le comité doit envisager avec Gojko sa ré-organisation.

Les Inscriptions pour le Patton 2019 vont être ouvertes prochainement. Les matches ont lieu le 2^{ème} mardi de chaque mois à partir de janvier, mais suite à une intervention qui indique que Monthey tient son Patton le 2^{ème} lundi de chaque mois, un autre jour ou une autre semaine devrait être envisagée pour étaler les dates, ici trop rapprochées. Le comité va s'en préoccuper.

Initiation au bridge avec l'infatigable Mauricette qui a publié plusieurs annonces dans la presse et poursuit ses séances d'initiation. Mauricette appelle aux abonnés de journaux de faire part de son souhait de pouvoir utiliser des petites annonces non utilisées. Gojko et Maja, et Fikret le jeudi, continuent de former et susciter des vocations pour nous amener de nouveaux membres.

Mauricette, Marianne Lipari, Françoise Mages, Daniel Bühler, Inge Walker et P. Margot sont en charge de la préparation des donnes. Le président les remercie pour leur engagement.

Le Tournoi du Léman 2018 a eu lieu les 28 et 29 avril : le vendredi a été supprimé faute de participants au tournoi mixte. Sur proposition de Jacqueline Rosset, il faut envisager un tournoi de 36 donnes plutôt qu'en 2 séances le samedi. Le nombre de tables le dimanche est également limité (8 équipes cette année). Le comité doit se poser la question de la réorganisation de ce week-end.

Les dates pour le Tournoi du Léman 2019 sont cependant retenues pour les 4 et 5 mai 2019.

Le Tournoi de Noël se tiendra le 8 décembre 2018.

Les Tournois gratuits pour les membres du club après 10 tournois joués sont maintenus, des bons sont distribués périodiquement.

Site web : mis à jour chaque semaine. Habituez-vous à le consulter et à l'utiliser pour vous inscrire aux tournois. Vous y trouvez : Les dernières nouvelles du Club ; Les activités ; Les nouveaux joueurs ; Les tournois annulés ; Les Inscriptions aux tournois ; Les Résultats complets avec fréquences et feuilles de route ; Divers liens utiles. Sur demande, 3 membres souhaitent recevoir des informations par la poste (R. Ladders, J. Maspoli, N. Doriel).

Danielle Magnolato se pose la question de la pertinence d'avoir une boisson gratuite le lundi et préféreraient une palette de prix plus étoffée plutôt que la boisson pour tous. Ce point devra être repris.

7) Propositions du Comité.

Aucune.

8) Propositions individuelles.

Plusieurs propositions individuelles sont intégrées dans les discussions sous points 3, 5 et 6 ci-dessus.

Danielle Magnolato soulève deux questions, l'une concerne le cumul des mandats qui lui paraît malheureux. Le comité signale que tous les membres du comité cumulent plusieurs activités, comme elle le faisait également, l'assemblée confirme cette organisation.

La deuxième question qui concerne les tournois du lundi est traitée sous point 6 ci-dessus.

La séance est levée à 13.53, et suivie par le tournoi.

Pour le procès-verbal, Pierre Margot



Rue des Bosquets 33 – 1800 Vevey

021 921.34.81

e-mail : bcleman@bluewin.ch - <http://www.bridgeclubduleman.ch>